

4° Et enfin les deux côtés de la nouvelle rue du Bessard.

Or, pour pouvoir démolir en tant que de besoin toutes ces maisons, il faudrait que la ville en fût propriétaire. Recherchons combien il lui en coûterait pour acquérir cette propriété.

Pour qu'une telle évaluation soit exacte, il faut nécessairement y procéder par voie partielle, avec une sévère attention, et en tenant compte des charges, en quelque sorte exceptionnelles, qu'entraînerait le système d'acquisition dont il s'agit. Ce devoir a été consciencieusement accompli. Un sentiment de réserve, qui sera sans doute approuvé, empêche de donner ici le détail de ces évaluations ; leur total sommaire sera seulement exprimé par masses selon les grandes divisions ci-dessus indiquées.

Le pâté de maisons assis au sommet de la rue de la Boucherie et formant retour vers la place de la Miséricorde, a été estimé valoir 700,000 f.

Le massif de maisons formant le côté sud de la place de la Boucherie et la partie correspondante formant le sommet nord-est de la rue du Bessard, ont été évalués. 650,000

Le massif en saillie sur le quai d'Orléans entre la place de la Feuillée et la rue du Bessard, déduction faite des parties appartenant déjà à la ville, a été estimé 200,000

Ces trois masses ont ensemble une valeur de 1,550,000

Il faut joindre à cette estimation celle du côté sud de la rue du Bessard. Mais c'est sur ce point que porte la différence existante entre le plan proposé et le plan de 1840. Dans le premier cas, en effet, il devient nécessaire d'acheter et de démolir de suite tout le côté sud de la rue du Bessard ; dans le second cas, il suffit à toute rigueur d'acheter et de démolir sur le même côté, d'abord le n° 2, et ensuite depuis et y compris le n° 16 jusques et y compris le n° 28. Voici l'évaluation sommaire de chacune de ces subdivisions.